PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE

AGENCE D'URBANISME TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

DIAGNOSTIC POUR L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT D'ORLÉANS MÉTROPOLE

COMMENT SE LOGENT LES ÉTUDIANTS ?

ORLÉANS MÉTROPOLE

www.topos-urba.org

ÉDITION CORRIGÉE
DÉCEMBRE 2020

SOMMAIRE

PAGE 3
LE PRÉAMBULE

LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 3
Une stratégie d'accueil qui porte ses fruits 4
Une offre de logements à adapter 4
Création de l'observatoire territorial du logement étudiant 4

1.

PAGE 5
UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE ET DES EFFECTIFS EN HAUSSE 5
29 établissements délivrent des diplômes post-bac 5
Une métropole qui pourrait accueillir plus de 26 000 étudiants en 2026 ? 8

2.

PAGE 9
PLUS DE 4 500 LOGEMENTS DÉDIÉS AUX ÉTUDIANTS 9
Une diversité de logements spécifiques 9
Des innovations : résidences intergénérationnelles, colocation organisée, coliving... 12

3.

PAGE 13
80 % DES ÉTUDIANTS LOGENT HORS DU PARC SPÉCIFIQUE 13
5 378 places dans des logements spécifiques pour 19 400 étudiants inscrits ? 13
43 % des étudiants logent chez des parents 13
OÙ HABITENT LES ÉTUDIANTS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS ? 14
RELOCALISER UNE FACULTÉ IMPLIQUE-T-IL DE RELOCALISER LES LOGEMENTS DES ÉTUDIANTS ? 16
Le cas de la composante Droit Économie Gestion 16

4.

PAGE 17
PISTES ET HYPOTHÈSES 17
Tension sur le logement et stratégie de localisation 17
Quels leviers pour maintenir un accès facile au logement ? 18
COVID19 – Vers un changement de paradigme de l'enseignement... et du logement étudiant ? 19
Prospective et labellisation OTLE 19

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Géraldine DUVALLET.
CHEF DE PROJET : Laurent FOUILLÉ.
CONCEPTION GRAPHIQUE : Katsiaryna LIAUKOVA.
Date de publication : avril 2021.

PHOTO DE COUVERTURE :
Photo créée par freepic.diller - fr.freepik.com
PHOTOGRAPHIES :
P.12 ; P.17 : Designed by Freepik

LA STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'attractivité des territoires passe par leur capacité à former aux compétences requises par un marché de l'emploi en évolution permanente. Pour favoriser l'innovation et attirer des talents, l'offre d'enseignement supérieur doit être renforcée et diversifiée.

Orléans Métropole souhaite développer l'offre de formations privées et publiques, afin de répondre durablement aux besoins de recrutement des entreprises. Pour cela, le territoire accueille de nouveaux établissements et soutient les établissements existants.

Cette stratégie d'implantation de nouvelles formations d'enseignement supérieur s'inscrit par ailleurs dans le cadre d'une stratégie urbaine visant à réimplanter des établissements de formation supérieure et des étudiants dans le centre-ville d'Orléans afin d'apporter de la diversité et de la vie urbaine.

La stratégie globale se décline par des orientations qui consistent à :

1. Attirer sur le territoire des grandes écoles privées et publiques et construire une offre globale attractive.
2. Finaliser le projet d'implantation et de redynamisation de la composante Droit Économie Gestion en cœur de ville.
3. Accompagner l'Université dans les réformes de formation de santé.
4. Développer la vie étudiante et faire d'Orléans une ville universitaire attractive.

Cela se traduit notamment par la réalisation d'équipements nouveaux et des projets urbains. L'arrivée en centre-ville de nouvelles écoles et de l'UFR Droit Économie Gestion en fournit l'illustration la plus visible.

L'ARRIVÉE EN CENTRE-VILLE DE L'UFR DROIT ÉCONOMIE GESTION

Vue 3D de la ZAC Carmes Madeleine (source : Jacques Ferrier Architecte)

LA COMPOSANTE DROIT ÉCONOMIE GESTION ACTUELLEMENT IMPLANTÉE SUR LE CAMPUS DE LA SOURCE VA ÊTRE TRANSFÉRÉE EN CENTRE-VILLE D'ORLÉANS AU CŒUR DE LA ZAC CARMES MADELEINE.

Outre les salles d'enseignement, les amphithéâtres et les bureaux administratifs, sera implanté un learning center ouvert à l'ensemble des étudiants orléanais. Le site disposera à proximité d'un restaurant universitaire et des logements étudiants. Cet investissement de 59 M€ sera porté par Orléans Métropole, maître d'ouvrage, avec le concours financier des partenaires : l'État, la Région Centre-Val de Loire et le Département du Loiret. Cette relocalisation aura pour effet l'arrivée en centre-ville de 3 200 étudiants en 2025 (4 200 à l'horizon 2028). Il s'agit d'un projet majeur pour le territoire, qui permettra d'atténuer l'éloignement du campus de La Source et d'accroître la présence étudiante en ville.

UNE STRATÉGIE D'ACCUEIL QUI PORTE SES FRUITS

Des nouvelles écoles s'installent d'ores et déjà dans la métropole orléanaise. À la rentrée de septembre 2019, L'Institut Supérieur de Commerce Paris Campus Orléans a pris ses quartiers dans les murs de l'ancien collège Anatole Bailly, rue Jeanne d'Arc.
À l'avenir, l'École Supérieure des Travaux Publics s'implantera également en centre-ville et AgroParis-Tech ouvrira une chaire cosmétique sur le campus de La Source.

UNE OFFRE DE LOGEMENTS À ADAPTER

L'accroissement des effectifs et leur redéploiement au sein du territoire vont faire évoluer la demande et les besoins en logement. En outre, des niveaux de loyer plus bas qu'en Île de France constituent un atout non négligeable et la qualité de l'offre de logement participe à la qualité de vie des étudiants.

En effet, la facilité à trouver un logement au loyer modéré et de bonne qualité est un argument valorisable auprès des étudiants potentiels. Il convient donc de s'assurer que les étudiants trouvent les logements qu'ils recherchent.

CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL DU LOGEMENT ÉTUDIANT

En conséquence, Orléans Métropole et TOPOS, l'agence d'urbanisme des territoires de l'Orléanais, ont initié une démarche d'observation associant les acteurs locaux de la formation post-bac et du logement pour mieux connaître la réalité du logement des étudiants.
Cet observatoire s'inscrit dans un label national qui permet de comparer les territoires entre eux, avec des outils de mesure partagés.

La première étape de ce travail est le présent diagnostic qui permet de partager avec tous les acteurs un niveau de connaissance similaire.

LES PARTENAIRES DU LABEL NATIONAL

1.

UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE ET DES EFFECTIFS EN HAUSSE

29 ÉTABLISSEMENTS DÉLIVRENT DES DIPLÔMES POST-BAC

Les 29 établissements recensés totalisent un effectif d'environ 19 400 étudiants en 2018. L'Université d'Orléans rassemble à elle seule 75 % des étudiants dans ses différentes implantations. Elle regroupe en réalité 10 implantations, dont certaines s'apparentent à des écoles : Polytech, École de kyné, INSPE… Cela explique en partie sa prépondérance. Géographiquement, le campus universitaire de La Source accueille l'essentiel des étudiants, 13 200, soit un peu plus de 70 %.

Du fait de l'éloignement du campus, les étudiants doivent pour se loger choisir entre proximité du campus et proximité du centre-ville. Les étudiants qui logent à proximité du centre-ville doivent se déplacer pour se rendre en cours tandis que ceux qui logent à proximité du campus doivent se déplacer pour profiter de l'animation urbaine. Le tramway effectue la liaison en moins de 30 minutes, mais il est très fréquenté en heure de pointe et ne circule pas toute la nuit.

Comme l'indique François Rio, délégué général de l'AVUF, interviewé à propos du palmarès des villes étudiantes : «*Dans beaucoup de cas, la proximité des campus par rapport au centre-ville va jouer un rôle décisif à formation comparable.*»[1]. Le projet de déplacement de l'UFR DEG dans le centre-ville s'inscrit tout à fait dans cette démarche.

19 400 étudiants en 2018

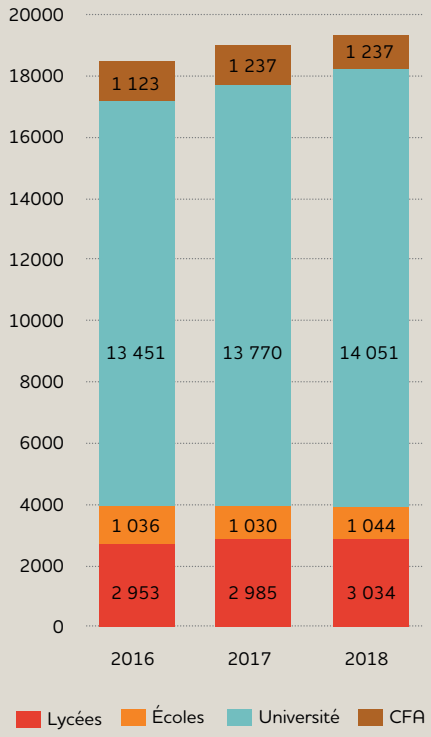

Le croisement de différentes sources (Open Data du Ministère de l'Enseignement Supérieur la Recherche et l'Innovation, Observatoire de la Vie Étudiante, Rectorat) permet d'estimer un effectif étudiant par établissement pour les années 2016, 2017 et 2018.
*Lorsque qu'une année manquait nous avons fait l'hypothèse d'une stabilité de l'effectif.
Cette estimation sera réactualisée par les établissements.

[1] *https://www.letudiant.fr/palmares/liste-profils/palmares-des-villes-etudiantes/classement-des-villes-etudiantes-trois-questions-a-francois-rio-association-des-villes-universitaires-de-france/home.html*

1. UNE OFFRE DE FORMATION ET DES EFFECTIFS EN HAUSSE

14 000 ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

UNIVERSITÉ	2016	2017	2018
Service de formation continue	73	80	62
Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales (DRED)	418	416	391
UFR Lettres Langues et Sciences Humaines (LLSH)	2 520	2 497	2 591
UFR Droit Économie Gestion (DEG)	3 015	3 039	3 079
UFR Sciences et Techniques (ST)	3 307	3 573	4 077
IUT d'Orléans	1 425	1 365	1 365
École polytechnique de l'Université d'Orléans	1 113	1 201	1 223
École universitaire de kinésithérapie du Centre Val de Loire (EUKCVL)	257	257	257
Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)	1 153	1 202	854
Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre (OSUC)	170	140	152
Total	13 451	13 770	14 051

L'Université d'Orléans accueille près de 14 000 étudiants sur le territoire métropolitain dans ses différentes implantations. Elles sont toutes situées sur le campus de La Source, à l'exception des deux INSPE aujourd'hui installés rue du faubourg Saint-Jean et rue du faubourg de Bourgogne, à Orléans.

3 000 ÉTUDIANTS DANS LES LYCÉES

LYCÉES	2016	2017	2018
Voltaire	458	471	489
Jacques Monod	87	79	82
Maurice Genevoix	45	45	41
Charles Peguy	34	32	45
Hôtelier de l'Orléanais	37	35	42
Jean Lurcat	22	19	21
Maréchal Leclerc de Hauteclocque	82	83	84
Paul Gauguin	0	0	11
Gaudier Brzeska	188	189	197
Jean Zay	102	102	106
Benjamin Franklin	493	506	513
Pothier	828	828	796
Saint-Paul Bourdon Blanc	304	312	345
Sainte-Croix Saint-Euverte	192	229	207
Saint-Charles	26	0	0
D'horticulture et du paysage d'Orléans	55	55	55
Total	2 953	2 985	3 034

15 lycées proposent des enseignements post-bac, à savoir des Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) et des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE). Au total, plus de 3 000 étudiants suivent des formations post-bac dans des lycées.

1 200 APPRENTIS DANS LES CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

CFA	2016	2017	2018
CFA Orléans Métropole	68	88	88
CFA du BTP du Loiret	29	22	22
CFA de la Chambre des Metiers et de l'Artisanat du Loiret	15	11	11
CFA Banques (CFBP) Centre	148	137	137
AFTEC Formation	775	835	835
AFTEC (antenne du lycee SaintPaul)	88	105	105
SUP de Log Campus Promotrans	0	39	39
Total	1 123	1 237	1 237

Les 7 CFA formaient 1 200 apprentis en 2017. La formation post-bac par l'apprentissage est en fort développement ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre. Les apprentis des CFA alternent les temps en entreprise et ceux au centre de formation. De ce fait, le choix de leur logement peut être conditionné par la localisation de l'entreprise plutôt que par celle du centre de formation.

1 000 ÉTUDIANTS DANS LES « GRANDES » ÉCOLES

ÉCOLES	2016	2017	2018
École Régionale du Travail Social (ERTS)	13	7	21
École Supérieure d'Art et de Design d'Orléans (ESAD)	237	237	237
École Supérieure de Commerce et de Management (ESCEM)	126	126	126
CESI Campus Orléans	81	81	81
Institut de Formations Paramédicales	509	509	509
SUPINFO	70	70	70
Total	1 036	1 030	1 044

6 écoles forment des ingénieurs et des managers dans les domaines du commerce, de l'informatique, du design ... Elles peuvent être privées ou publiques, sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation ou d'un autre ministère (par exemple la culture pour l'ESAD). Localement, elles comptabilisent plus de 1 000 étudiants.

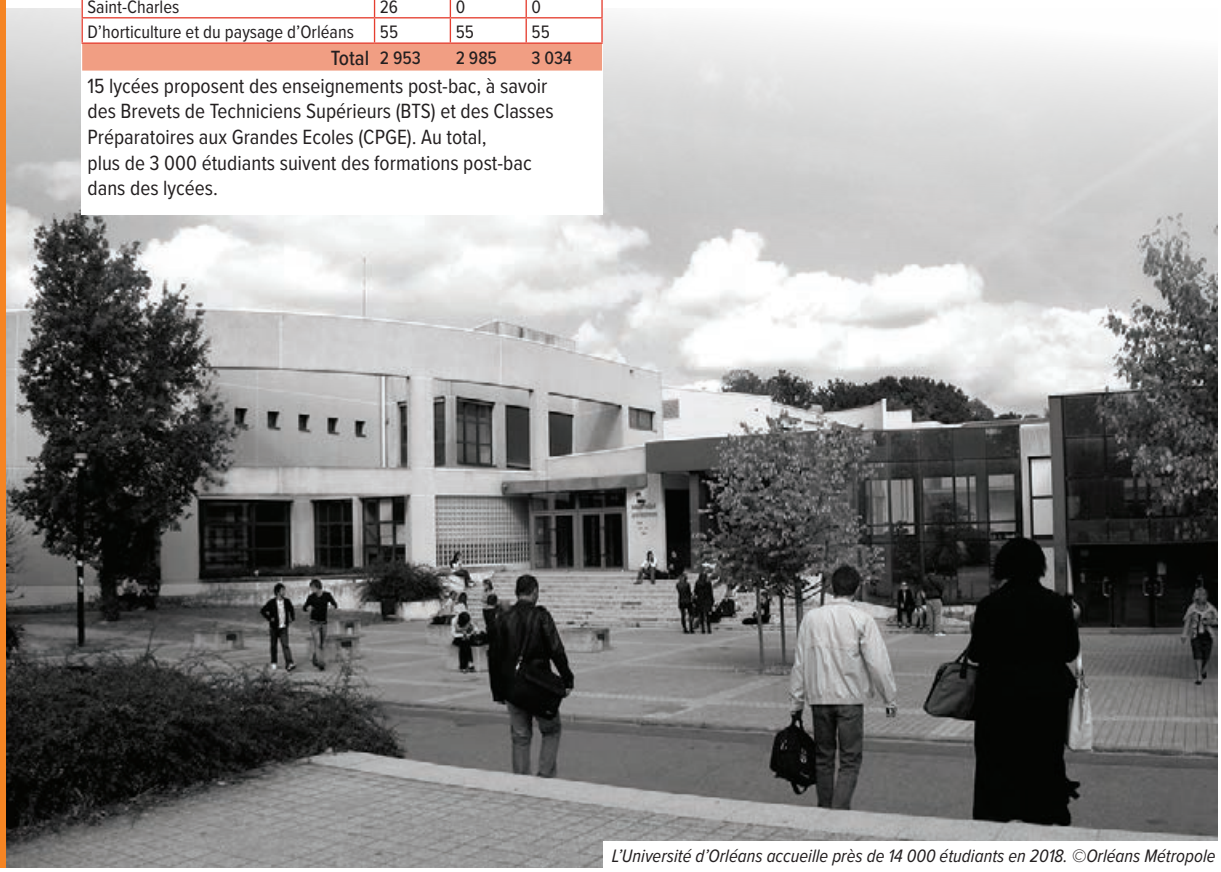

L'Université d'Orléans accueille près de 14 000 étudiants en 2018. ©Orléans Métropole

L'ÉMERGENCE D'UN PÔLE UNIVERSITAIRE EN CENTRE-VILLE

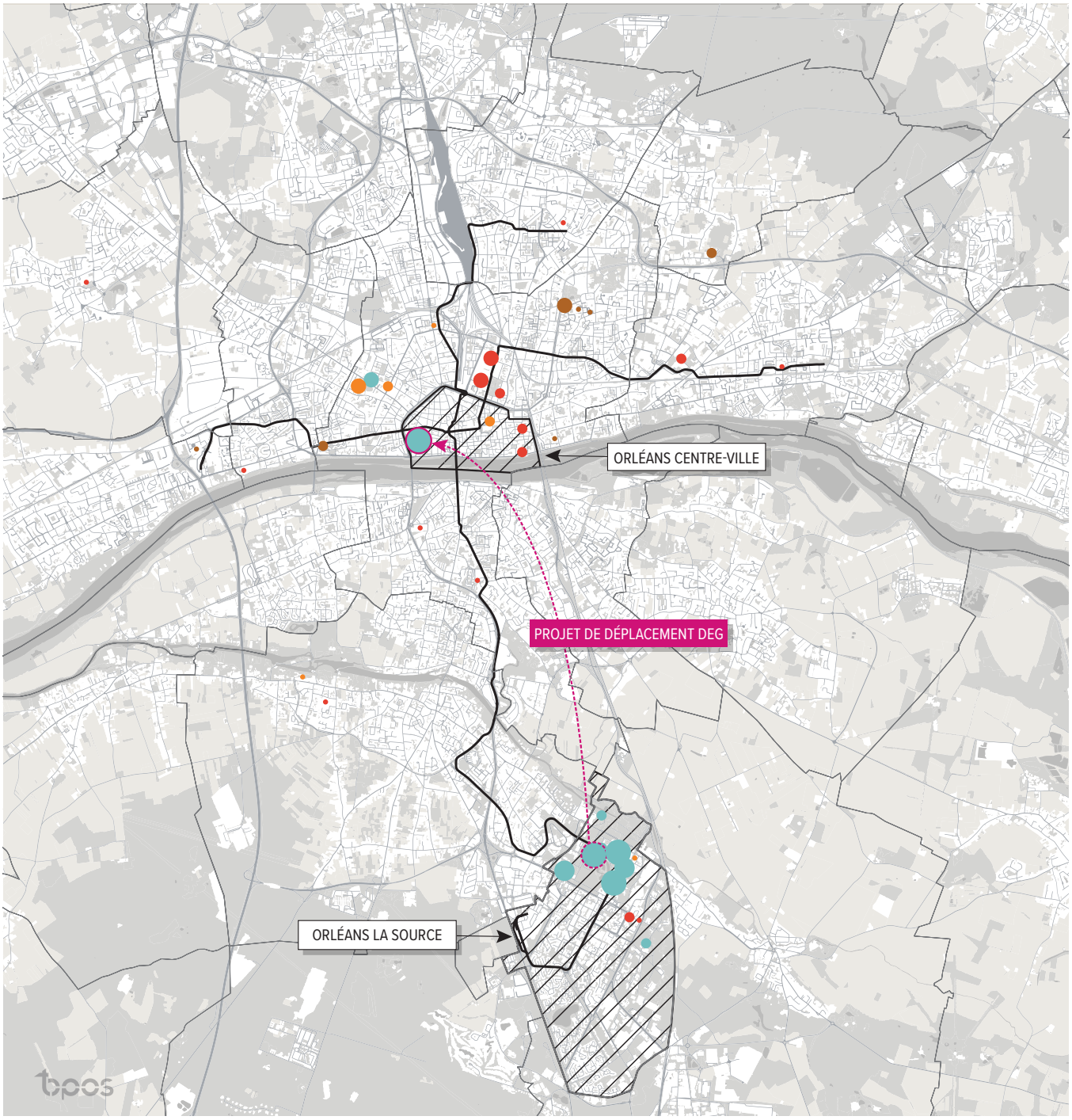

NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- 1 à 100
- 101 à 500
- 501 à 1 000
- 1 001 à 2 000
- 2 001 à 4 077

TYPE D'ÉTABLISSEMENT

- Université
- Lycées
- CFA
- Écoles

FOND DE CARTE

- Tramway
- Limites communales
- Quartiers d'Orléans
- Tache urbaine (en blanc)
- Loire
- Voirie

Sources : MESRI, Rectorat Académie Orléans-Tours, OVE Université d'Orléans.
Traitement et exploitation de données : TOPOS - 2020.
Réalisation de la cartographie : TOPOS - septembre 2020.

UNE MÉTROPOLE QUI POURRAIT ACCUEILLIR PLUS DE 26 000 ÉTUDIANTS EN 2026 ?

UN EFFECTIF NATIONAL EN HAUSSE

L'évolution des effectifs étudiants est en hausse ces dernières années et cette dynamique devrait se prolonger quelques années encore du fait de la démographie. Au niveau national, les effectifs de l'enseignement supérieur ont progressé de 2,3 millions en 2010 à 2,7 en 2018. Il est prévu que le nombre des étudiants atteigne 2,8 millions en 2026[2]. La hausse se poursuit donc, mais avec un rythme moins soutenu (3 fois moindre) et les effectifs devraient ensuite se stabiliser.

LOCALEMENT UN TAUX D'ACCROISSEMENT FORT, POUR DES EFFECTIFS ENCORE LIMITÉS

Orléans Métropole est la métropole qui enregistre la plus forte progression de ses effectifs étudiants, +23 % entre 2011 et 2016. Cette progression est à relativiser par le fait que cet effectif demeure le deuxième plus faible des 22 métropoles[3].

Sur la base du taux de croissance annuel projeté au niveau national pour la période 2018-2026 (+1,1 %), les effectifs de la métropole atteindraient un peu plus de 21 000 étudiants en 2026. Ce premier scénario constitue une hypothèse basse au regard des dynamiques universitaires locales (augmentation en 2020 du nombre d'inscriptions à l'université, possible report d'effectifs étudiants des universités parisiennes vers celles d'Orléans, arrivée de nouveaux établissements, etc.). Ces éléments contextuels consacrent en effet un deuxième scénario basé sur le prolongement de l'accroissement annuel observé localement entre 2010 et 2018 (+ 3,5 %). Le comité de pilotage de l'observatoire a formulé un troisième scénario prospectif. Son objectif est de pouvoir répondre aux besoins d'environ 26 000 étudiants à l'horizon 2026. Ce scénario s'appuie sur la volonté politique affirmée de poursuivre la dynamique engagée tout en proposant une alternative d'enseignement de qualité dans un cadre de vie favorable, voire une alternative pour les étudiants d'Île-de-France.

UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE EN ÉVOLUTION : ÉMERGENCE DU PÔLE CENTRE-VILLE

La géographie des établissements va être modifiée par des déplacements et la création de nouveaux sites, rééquilibrant ainsi la répartition des étudiants entre le Nord de la Loire et La Source.

Le déplacement de la composante Droit Économie Gestion signifie à lui seul le transfert de 3 200 étudiants. Le site en projet est même dimensionné pour accueillir 4 200 étudiants à terme. À terme, près d'un quart des étudiants suivront leurs cours en centre-ville contre 5 % aujourd'hui.

Le déplacement des deux INSPE depuis les faubourgs vers la Source, compenserait en partie ce mouvement en effectuant le transfert en sens inverse.

L'arrivée de nouveaux établissements participe également de cette nouvelle répartition entre le centre-ville et le campus de la Source :

- ISC Paris : ouverture en 2019 avec 60 étudiants (700 étudiants en 2028) en centre-ville ;
- ESTP avec 40 étudiants à l'ouverture (300 étudiants en 2028) en centre-ville ;
- AgroParisTech, avec à terme 100 étudiants dant le centre d'innovation à la Source.

L'émergence d'un pôle universitaire en centre-ville soulèvera de nombreux enjeux : l'offre de logement bien sûr, mais aussi les questions de cohabitation, d'offre commerciale, d'animation culturelle, en lien avec la présence étudiante renforcée.

Perspectives des effectifs étudiants à l'horizon de 2026
(Source : ©Topos)

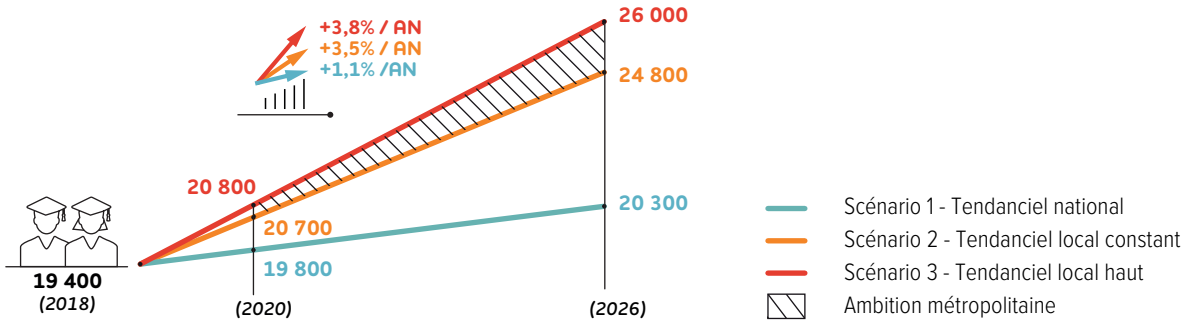

[2] Logement étudiant : observer pour décider. Guide 2, FNAU, sept 2020, p.6 *http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2020/11/guide-logement-etudiant-2020-web.pdf*

[3] Le métroscope compare les 22 métropoles françaises selon différents indicateurs *http://www.fnau.org/fr/publication/metroscope-2020/*

2.

PLUS DE 4 500 LOGEMENTS DÉDIÉS AUX ÉTUDIANTS

UNE DIVERSITÉ DE LOGEMENTS SPÉCIFIQUES

Les étudiants peuvent bénéficier de logements qui leur sont destinés dans 36 « résidences ». Il s'agit principalement de résidences universitaires, mais cette appellation masque la pluralité de ce qu'elle désigne. Ces résidences sont gérées par différents organismes et l'obtention d'un logement renvoie à des critères d'attribution différenciés. Les prestations offertes et les prix des loyers diffèrent également. Un recensement de ces résidences a été effectué afin de fournir une vision d'ensemble de cette offre.

L'offre de logements spécifiques en 2020
(Source : Recensement des résidences Orléans Métropole et TOPOS. ©Topos)

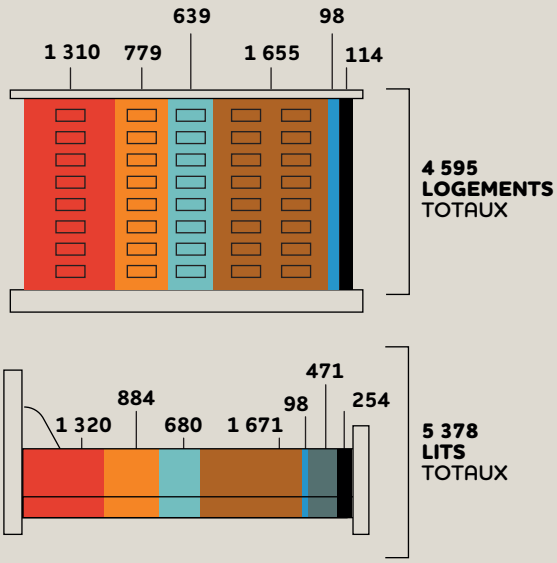

DÉFINITIONS

LES CITÉS UNIVERSITAIRES
Elle sont construites sous maîtrise d'œuvre de l'État pour constituer le premier parc (elles sont aussi appelées résidences « historiques »). Elles sont gérées par les CROUS et proposent principalement des chambres de 9m². Il ne s'agit donc pas de logements conventionnés à l'APL. Elles sont éligibles à l'ALS classique si non rénovées et à l'ALS déplafonnée après rénovation.

LES RÉSIDENCES CROUS
C'est l'autre type de résidences gérées par le CROUS. Dans celles-ci les logements sont conventionnés à l'APL.

LES RÉSIDENCES BAILLEURS SOCIAUX
Les bailleurs sociaux logent dans leur parc des étudiants au même titre que d'autres locataires. Certains bailleurs gèrent des résidences dédiées strictement aux étudiants : les résidences des bailleurs sociaux.

LES RÉSIDENCES SERVICES
Différents opérateurs privés gèrent des résidences universitaires. Sur le modèle du CROUS, elles proposent des logements autonomes dédiés aux étudiants et des services spécifiques partagés entre les résidents.

LES FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS
Les FJT proposent un ensemble de logements et services à destination des jeunes de 16 à 30 ans. Cette offre ne se destine pas prioritairement aux étudiants, mais elle ne leur est pas fermée pour autant. En effet, le critère d'âge et les critères sociaux appliqués pour les attributions peuvent concerner des étudiants. Une résidence de type FJT peut accueillir jusqu'à 30 % d'étudiants.

LES INTERNATS
Les lycées qui disposent d'un internat et dispensent des formations post-bac allouent une partie de leur capacité d'accueil à leurs étudiants.

LES FOYERS
Des établissements publics ou privés peuvent accueillir des étudiants et sur le modèle des internats proposent des formules en demi-pension ou pension complète.

2. PLUS DE 4 500 LOGEMENTS DÉDIÉS AUX ÉTUDIANTS

2 089 LOGEMENTS DANS LES 8 RÉSIDENCES GÉRÉES PAR LE CROUS

NOM	Gestionnaire	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
1 Campo Santo	CROUS Orléans	125	133	273 €	449 €
2 L'Indien		847	849	173 €	403 €
3 Les Chataigniers		338	338	255 €	367 €
	Cités universitaires	1310	1320	173 €	449 €

NOM	Gestionnaire	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
4 Aristote	CROUS Orléans	252	281	274 €	409 €
5 Les Charmes		190	220	291 €	423 €
6 Dessaux		108	116	274 €	422 €
7 Jacquard		39	47	255 €	345 €
8 Les Magnolias		190	220	370 €	445 €
	Résidences CROUS	779	884	255 €	445 €

Localement, le CROUS gère 8 résidences qui totalisent 2 089 logements, soit 2 204 lits (ce qui donne une idée de la forte proportion des chambres et des studios dans ce parc). Trois d'entre elles sont situées dans le centre-ville et cinq sur le campus de La Source. Les résidences du campus sont les plus grandes et elles représentent plus de 85 % des logements proposés par le CROUS.

639 LOGEMENTS DANS LES 8 RÉSIDENCES DES BAILLEURS SOCIAUX

NOM	Gestion	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
9 Le Dhuy	LogemLoiret	350	380	316 €	421 €
10 Mondesir		43	47	248 €	425 €
11 Bellassort	Residences Orleanais	104	111	340 €	630 €
12 Chateaudun 1&2	Vallogis	53	53	272 €	
13 Chateaudun 3		12	12	274 €	
14 Fougeres		68	68	340 €	
15 Jacques Monod		9	9	239 €	
	Résidences des bailleurs sociaux	639	680	239 €	630 €

Trois bailleurs sociaux gèrent des résidences dédiées aux étudiants. Les plus importantes (Le Dhuy et Bellassort) se situent à la Source. Cette offre est complémentaire de celle du CROUS à destination d'un public modeste.

1 655 LOGEMENTS DANS LES 10 RÉSIDENCES SERVICES

NOM	Gestionnaire	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
16 Terrasses de la Reine Blanche	Les Belles Années	110	110	400 €	492 €
17 Carré Celeste		136	136	405 €	410 €
18 Condorcet	Condorcet Gestion	122	122	439 €	479 €
19 Estudines Jeanne d'Arc	Group reside Études	80	80	455 €	535 €
20 Campus Faubourg St-Jean	Odalys	80	84	410 €	505 €
21 Saint-Vincent	Societé CFM CFII	70	70	317 €	426 €
22 Europe	Sergic (Twenty Campus)	127	127	450 €	515 €
23 Pythagore	SERGIC (gestionnaire)	210	222	390 €	470 €
24 Oxford		450	450	448 €	545 €
25 Stanford		270	270	448 €	545 €
	Résidences Services	1655	1671	317 €	545 €

Six opérateurs gèrent des établissements de ce type. 855 logements sont situés à Orléans (dont 122 à la Source) et 720 à Olivet. Ces résidences proposent des tarifs un peu plus élevés avec des prestations correspondantes.

UN POTENTIEL DE 98 LOGEMENTS DANS LES 4 FOYERS DE JEUNES TRAVAILLEURS

NOM	Gestionnaire	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
26 Acacias	Residences jeunes Acacias Colombier (RJAC)	41	41	349 €	464 €
27 Molière		11	11	411 €	463 €
28 Colombier		37	37	365 €	519 €
29 Riobé		9	9	399 €	473 €
	Foyers de Jeunes Travailleurs	98	98	349 €	463 €

L'association RJAC gère 4 résidences qui totalisent 327 chambres. Elles ont la vocation de loger des jeunes actifs. Au maximum elles peuvent héberger 30 % d'étudiants ce qui représente un potentiel de 98 logements pour des étudiants.

471 LITS DANS 6 INTERNATS

NOM	Gestionnaire	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
30 Pothier	Éducation Nationale		249	240 €	240 €
31 Benjamin Franklin			46	200 €	240 €
32 Gaudier-Brzeska			45		
33 MAL Leclerc de Hauteclocque			34		
34 Voltaire			73	180 €	180 €
35 Jacques Monod			24	180 €	180 €
	Internats		471	180 €	240 €

Les 6 internats totalisent 471 lits réservés à leurs effectifs de l'enseignement supérieur. À lui seul, l'internat du lycée Pothier en représente la moitié.

114 CHAMBRES EN FOYER

NOM	Gestion	Nb log	Nb lits	Prix min T1	Prix max T1
36 Campus des Métiers	CFA BTP	114	254	340 €	340 €
	Foyer	114	254	340 €	340 €

Le Campus des Métiers dispose de son propre foyer, essentiellement des chambres doubles louées à la nuit. C'est une solution de dépannage à destination des alternants. La majorité des occupants sont aujourd'hui des apprentis ante-bac, mais demain, après rénovation elle aura vocation à accueillir un public post-bac.

La résidence Reine Blanche mise en service en 2019. ©L. Fouillé - ©TOPOS

DES LOGEMENTS DÉDIÉS SUR LE CAMPUS, MAIS AUSSI EN CENTRE-VILLE ET PROCHES DU TRAMWAY

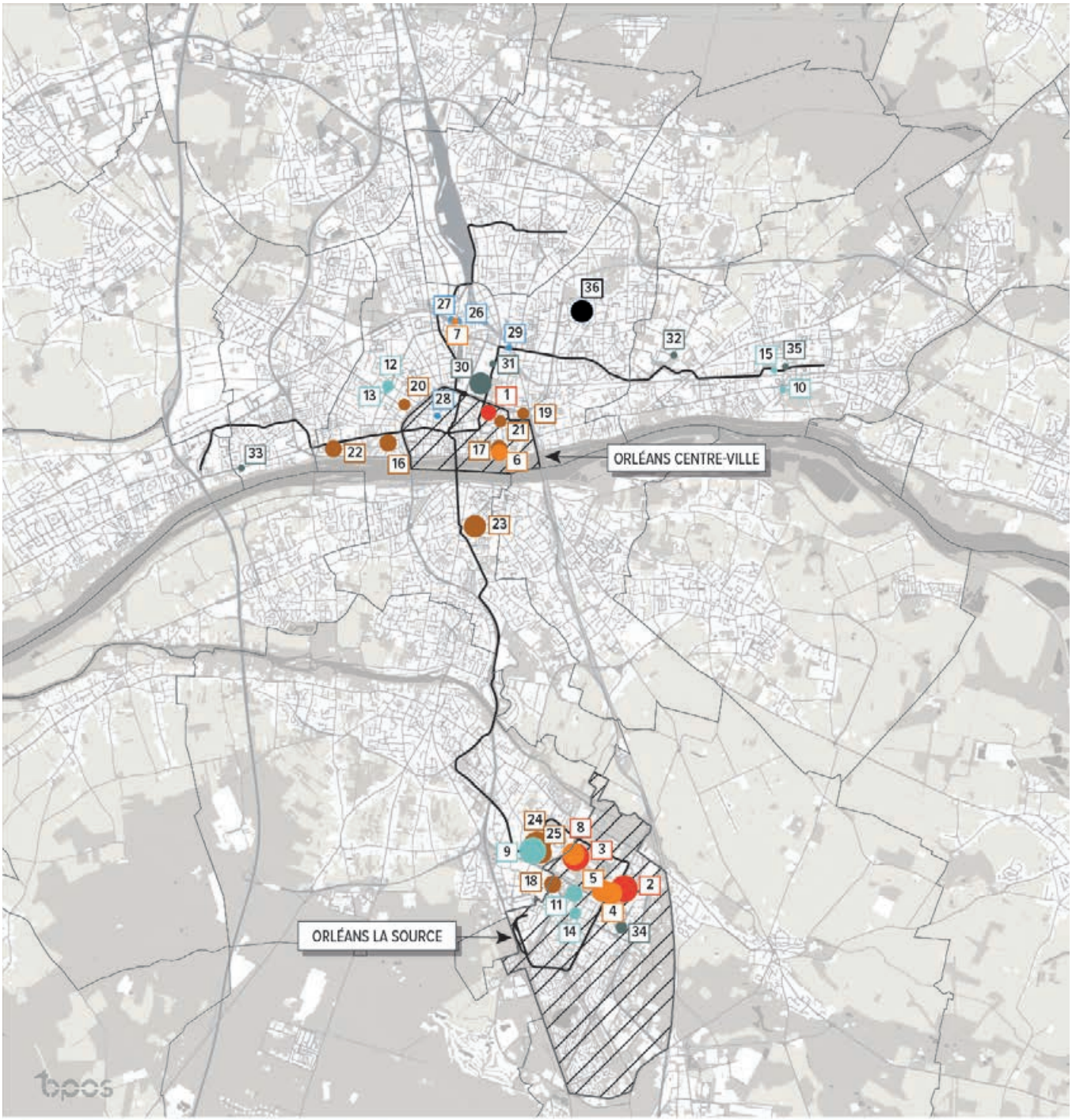

NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- 9 à 50 lits
- 51 à 100 lits
- 101 à 200 lits
- 201 à 300 lits
- 301 à 849 lits

TYPE D'ÉTABLISSEMENT

- 1 – 3 Cités universitaires
- 4 – 8 Résidences CROUS
- 9 – 15 Résidences des Bailleurs Sociaux
- 16 – 25 Résidences Services
- 26 – 29 Foyers de Jeunes Travailleurs
- 30 – 35 Internats
- 36 Foyer

FOND DE CARTE

- Tramway
- Limites communales
- Quartiers d'Orléans
- Tache urbaine (en blanc)
- Loire
- Voirie

Sources : recensement des logements dédiés Orléans Métropole et TOPOS.
Traitement et exploitation de données : TOPOS - 2020.
Réalisation de la cartographie : TOPOS - septembre 2020.

DES INNOVATIONS : RÉSIDENCES INTERGÉNÉRATIONNELLES, COLOCATION ORGANISÉE, COLIVING...

De nouvelles formes d'habitat partagé se développent. Il s'agit souvent de pratiques informelles et spontanées de colocation dont il est difficile d'avoir connaissance[4]. Ces nouvelles manières d'habiter renforcent le lien entre les générations ou au sein d'une même génération. C'est en effet la forme la plus littérale qui soit du vivre ensemble.
Les collectivités locales favorisent ce type de cohabitation, en soutenant différents porteurs de projet par des subventions, la mise à disposition de terrains, de locaux ou l'organisation de la mise en relation des co-habitants. En voici quelques exemples ici :

HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

- La Maison de l'Habitat met en relation des accueillants seniors et des accueillis juniors dans le cadre du dispositif COhabitation Solidaire Intergénérationnelle (COSI).[5] 13 binômes sont actuellement en cohabitation, dont un dans un logement social. 11 jeunes sont soit en étude, soit en apprentissage.
- La Médonnière, à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, est une résidence aménagée dans cet esprit. À la rentrée de septembre 2019, 6 étudiants se sont installés et des seniors devaient les rejoindre au printemps 2020[6].
- La Maison intergénérationnelle Mosaïque[7] est gérée par Habitat et Humanisme à Saint-Jean-de-Braye. Depuis 2016, elle propose 43 logements, dont 15 pour des jeunes en formation ou en insertion. Cette résidence accueille aussi 15 séniors et 13 familles monoparentales.

COLOCATION ORGANISÉE PAR UN BAILLEUR SOCIAL

Avec le soutien de la Ville d'Orléans, France Loire réaménage des appartements T4 destinés à la colocation dans le quartier Dauphine. 39 logements proposent d'ores et déjà 117 chambres, dont huit seulement sont vacantes. Dans une seconde phase, 60 logements seront convertis de la sorte, soit 180 chambres supplémentaires. Ce projet rénove le patrimoine bâti et il modifie l'ambiance du quartier, en veillant à la diversité des habitants.

COLIVING

Au niveau national, le coliving est «un concept à la mode».[8] Il s'agit d'une résidence hybride entre la résidence étudiante classique et une offre de colocation. Ces résidences mutualisent des services entre les logements qui eux-mêmes sont organisés sous forme de colocation (cuisine, salon et salle de bain partagés). Il n'existe pas de résidence de ce type à Orléans, mais un article récent mentionne le témoignage d'une étudiante logée par Koliving, une application qui propose des logements dédiés à la colocation[9].

---

4 Étude sur les modes de vie, *AUAO*
5 *https://maisonhabitat.orleans-metropole.fr/index.php/vous-avez-moins-de-30-ans/intergenerationnel*
https://reseau-cosi.org/
6 *https://www.larep.fr/saint-hilaire-saint-mesmin-45160/actualites/une-residence-pour-les-seniors-et-les-etudiants-a-sainthilaire-saint-mesmin_13649199/#bloc-commentaires-3649199#refresh*
7 *https://www.habitat-humanisme.org/projets/maison-intergenerationnelle-mosaique/*
8 *https://www.franceinter.fr/le-coliving-un-concept-a-la-mode*
9 *https://www.femmeactuelle.fr/actu/dossiers-d-actualite/le-coliving-la-nouvelle-forme-dhabitat-partage-2103107*

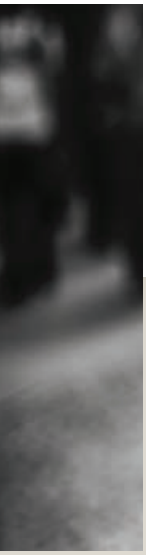

3.

80 % DES ÉTUDIANTS LOGENT HORS DU PARC SPÉCIFIQUE

5 378 PLACES DANS DES LOGEMENTS SPÉCIFIQUES POUR 19 400 ÉTUDIANTS INSCRITS ?

En théorie, les logements spécifiques ne permettraient de loger tout au plus que 28 % des étudiants inscrits. L'explication est simple : les étudiants ne logent pas tous dans un logement qui leur est spécifiquement destiné. D'abord, parce qu'une part importante d'entre eux vit chez ses parents et n'a pas besoin d'un nouveau logement pour étudier. Ensuite, parce que les étudiants se logent aussi dans le parc ordinaire : ils peuvent être locataires, colocataires et même propriétaires d'un logement non spécifique. Pour connaître les logements effectivement occupés par les étudiants, il faut s'intéresser à l'ensemble du parc.

43 % DES ÉTUDIANTS LOGENT CHEZ DES PARENTS

Dans l'édition 2017 du recensement, 20 068 individus se déclarent inscrits dans un établissement de la métropole orléanaise.

En croisant le statut d'occupation du logement avec le nombre de personnes du ménage et les relations de parenté entre ceux-ci, il est possible d'estimer la répartition suivante :

Cette répartition montre :

- **L'IMPORTANCE DE LA COHABITATION CHEZ UN PARENT**
  Environ 8 000 étudiants « orléanais » habitent chez un/des parent(s), ce qui est cohérent avec l'importance des locaux dans les effectifs et avec les niveaux de formation plutôt proches du bac : 40 % des inscrits à l'université d'Orléans ont obtenu leur bac dans le Loiret et 68 % sont inscrits en premier cycle.
- **LE RÔLE ESSENTIEL JOUÉ PAR LE PARC DE LOGEMENT « ORDINAIRE »**
  40 % des étudiants louent un logement (meublé ou non meublé) auprès d'un bailleur privé.
- **LES RÉSIDENCES DU CROUS ET LES INTERNATS LOGENT 8 % DES ÉTUDIANTS.**
  Les résidences universitaires du CROUS sont importantes parce qu'elles répondent à des problématiques spécifiques : nouveaux arrivants, premières années d'études, publics sociaux, étudiants de passage (pour une année seulement).
- **5 % DES ÉTUDIANTS SONT PROPRIÉTAIRES DE LEUR LOGEMENT**
  En effet, certains étudiants investissent tôt ou tard au cours de leur cycle d'étude. Les étudiants sont des habitants comme les autres. Certains étudiants investissent dans la perspective de s'installer durablement dans le territoire.
- **4 % SONT LOGÉS DANS LE PARC SOCIAL.**

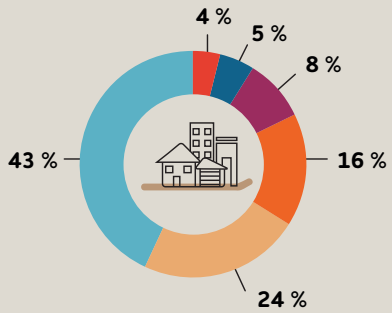

Les étudiants inscrits dans un établissement de la Métropole se déclarent :

- Cohabitants (chez les parents)
- Locataires (logement non meublé)
- Locataires (logement meublé)
- En résidence CROUS ou internat
- Propriétaires
- Locataires d'un HLM

OÙ HABITENT LES ÉTUDIANTS INSCRITS À L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS ?

Dans le fichier SISE*, les 15 267 inscrits à la rentrée 2019 déclaraient 9 306 adresses différentes.
Les étudiants sont à la fois **extrêmement répartis dans l'espace** (la moitié déclare une adresse unique) et **extrêmement concentrés** (un quart déclare habiter une des 70 adresses comptant plus de 10 inscrits chacune).

Il s'agit des résidences spécifiques (*voir P9-11*) mais aussi de logements collectifs qui hébergent une proportion significative d'étudiants. Des adresses sont dites mixtes lorsqu'elles réunissent des locataires, des propriétaires ou des étudiants logeant chez leurs parents.

Orléans Métropole (69 %)

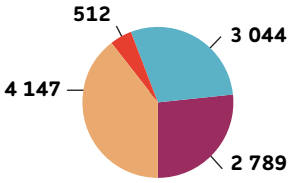

69 % des inscrits déclarent une adresse dans la métropole. Parmi eux, 48 % au Nord de la Loire, 17 % dans le Val et 34 % au Sud de la rivière Loiret.
Dans la métropole, la location ordinaire est la solution optée par 40 % des étudiants, devant le logement parental 29 % et le logement dans les résidences spécifiques 27 %.

Communautés de Communes voisines (9 %)

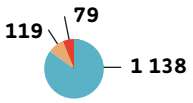

9 % dans les Communautés de Communes voisines. Ici, fort logiquement, 85 % des étudiants logent chez leurs parents.

Reste de la France (22 %)

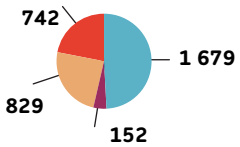

22 % des étudiants déclarent une adresse plus lointaine. Il peut s'agir d'une adresse dans l'attente d'un emménagement sur le territoire, mais une partie (indéterminable) d'entre-elles sont aussi des adresses pérennes (à Pithiviers, Montargis, Bourges, Chartres, Blois, Tours, Paris…). Il faut donc considérer qu'une part est à retrancher ici et à ajouter à la Métropole.

Répartition des inscrits à l'Université par localisation et type d'hébergement

- Chez les parents (38 %)
- Logement spécifique (19 %)
- Location ordinaire (33 %)
- Autre (9 %)

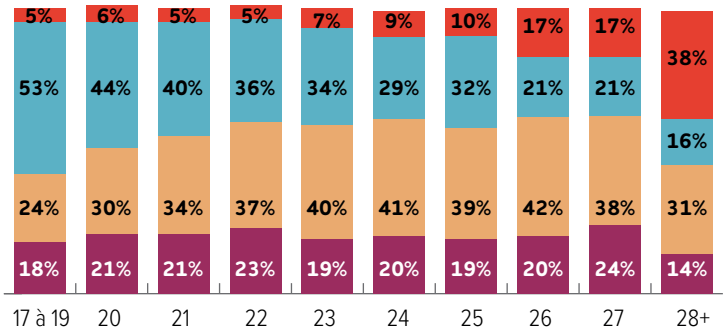

Le type de logement varie selon l'âge de l'étudiant.
Le logement spécifique représente 20 % des inscrits.
Il est relativement stable dans le temps. L'hébergement chez les parents diminue au fil du temps, relayé par la location ordinaire, puis la catégorie «autre» dont l'essentiel est constitué de propriétaires occupants.

DONNÉES SISE

***Système d'Information et de Suivi de l'Étudiant.** L'Université d'Orléans a mis à disposition de l'observatoire un extrait anonymisé du formulaire complété par les étudiants lors de leur inscription*.
L'analyse des adresses déclarées par les étudiants permet de les localiser précisément sur le territoire. La typologie de logement occupé diffère de celle de l'INSEE, mais ce fichier permet d'appréhender les ordres de grandeurs par secteur géographique choisi (ne pas être contraint par le découpage communal).
**http://www.univ-orleans.fr/siteD8/default/files/2019-06/Dossier%20IA%202019-2020_0.pdf*
http://www.univ-orleans.fr/siteD8/default/files/2019-06/Dossier%20reinscription%20IA%202019-2020_0.pdf

UN QUART DES ÉTUDIANTS EST LOGÉ À LA SOURCE ET AU CENTRE-VILLE

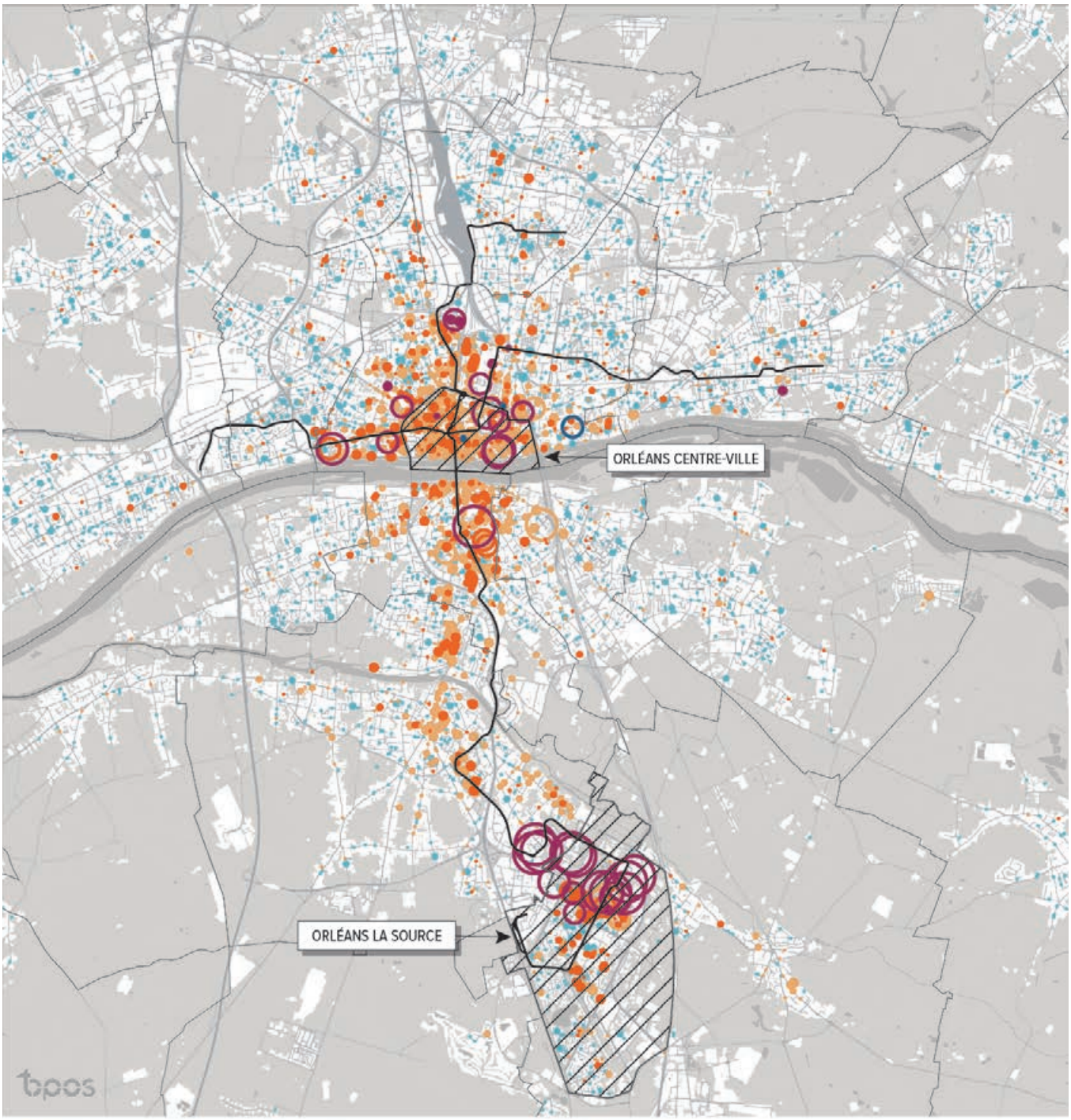

NOMBRE D'ÉTUDIANTS

- 1
- 2 à 3
- 4 à 15
- 16 à 50
- 51 à 100
- 100 à 303

TYPE D'ADRESSE

- Résidence étudiante
- Location ordinaire
- Chez les parents
- Mixte (location, parents, autre)
- Autre mode (propriétaire, autre)

FOND DE CARTE

- Tramway
- Limites communales
- Quartiers d'Orléans
- Tache urbaine (en blanc)
- Loire
- Voirie

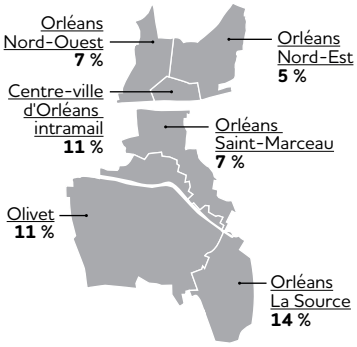

Sources : extraction SISE Université d'Orléans.
Traitement et exploitation de données : TOPOS - 2020.
Réalisation de la cartographie : TOPOS - septembre 2020.

RELOCALISER UNE FACULTÉ IMPLIQUE-T-IL DE RELOCALISER LES LOGEMENTS DES ÉTUDIANTS ?

LE CAS DE LA COMPOSANTE DROIT ÉCONOMIE GESTION

SANS INCIDENCE SUR LE CHOIX DU LOGEMENT

Pour les 52 % d'étudiants en DEG qui logent chez leurs parents et les 4 % de propriétaires («autres»), le déplacement du lieu d'étude n'impliquera pas de déménagement. Pour les 12 % qui logent dans le Val, l'incidence est négligeable, dans le sens où elle ne modifie que le sens des déplacements.

INCIDENCE POSITIVE SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDE

Pour les 40 % d'étudiants en DEG qui logent au Nord de la Loire, le déplacement de l'UFR aura pour effet un rapprochement.

INCIDENCE NÉGATIVE SUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-ÉTUDE

Pour les 21 % d'étudiants en DEG qui logent au Sud de la Métropole, le déplacement de l'UFR générera un éloignement. Sur les 29 % d'étudiants de DEG locataire d'un logement ordinaire, seuls 4 % résident aujourd'hui dans le Sud de la métropole. Les 15 % d'étudiants de DEG qui résident dans un logement spécifique, sont principalement localisés dans le Sud de la Métropole (11 %). C'est pour eux que le déplacement serait une contrainte, car ils ne trouveraient pas nécessairement une offre comparable au Nord de la Loire. Ils sont aujourd'hui 361 étudiants dans cette situation, dont 235 résident dans une résidence gérée par le CROUS, 48 dans une résidence d'un bailleur social et 78 dans une résidence service privée.

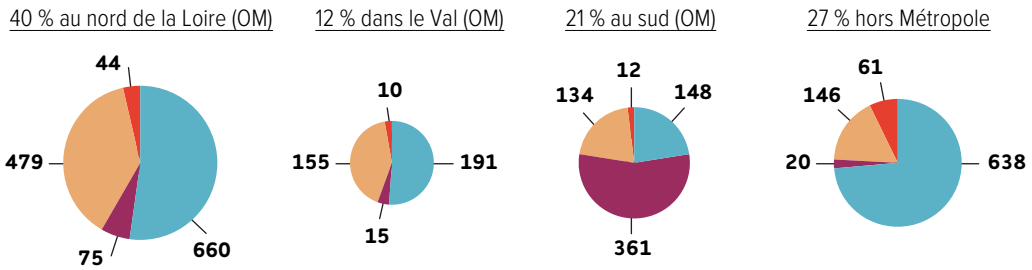

Répartition des inscrits en DEG selon le type d'hébergement déclaré et la localisation géographique

Chez les parents (52 %) — Location spécifique (15 %) — Location ordinaire (29 %) — Autre (4%)

Effectifs logés en 2019 par le CROUS selon leur établissement de formation		
	Centre-ville	Campus
UFR DEG	33	257*
UFR Lettres	24*	325
UFR Sciences	70*	535
Polytech	12*	140
IUT	9*	183
ESPE	4	0
OSUC	0	14
Lycées	65	43
ESAD	24	0
Ecoles/autres	37	143
	278	1640

*L'analyse des formations dans lesquelles sont inscrits les occupants des résidences du CROUS, confirme ces ordres de grandeur et suggère par ailleurs qu'une règle d'attribution permettrait de réduire le besoin au Nord de la Loire. En effet, si 257 étudiants de DEG logent aujourd'hui dans une résidence CROUS sur le Campus, ils sont aussi 115 inscrits en Lettres, en Science, à l'IUT et à Polytech à être logés par le CROUS en centre-ville. Afin de diminuer les besoins de déplacements, les résidences du centre-ville pourraient être affectées prioritairement aux formations situées à proximité, mais les attributions ne fonctionnent hélas pas ainsi. C'est le souhait de l'étudiant et des critères sociaux qui prévalent.

ACCOMPAGNER LE TRANSFERT PAR UNE OFFRE NOUVELLE ?

Le CROUS envisage de créer une résidence sur le site de son siège actuel à Saint-Marceau. Il ne faudrait toutefois pas que le transfert vers le centre-ville génère une perte d'attractivité pour les résidences de la Source. Ce transfert pourrait aussi être l'occasion d'entamer un programme de rénovation et de transformation des résidences de la Source.

En accompagnement, le CROUS envisage de créer 250 places dans une ou plusieurs résidences à proximité du centre-ville, ce qui correspond au nombre d'étudiants de DEG actuellement logés par le CROUS sur le campus de la Source.
Ces 250 places qu'il s'agirait de proposer, correspondent aux besoins actuels. Si comme prévu, les effectifs de DEG atteignent 4200 étudiants en 2028 et que la proportion d'un sur dix logé par le CROUS devait se maintenir, il faudrait alors 120 logements supplémentaires en résidence CROUS au centre-ville.

4.

PISTES ET HYPOTHÈSES

TENSION SUR LE LOGEMENT ET STRATÉGIE DE LOCALISATION

La hausse des effectifs et l'évolution de la répartition de l'offre de formation peuvent conduire à un déséquilibre entre l'offre et la demande. Néanmoins, Orléans n'est pas une « zone tendue » pour l'accès au logement, au sens de la loi ALUR[10].

Le territoire ne possède pas d'observatoire des loyers, mais à dire d'expert et selon les classements nationaux, Orléans n'est pas la métropole universitaire « la plus chère», ce qui est un avantage pour accueillir des étudiants :

- Le palmarès des villes étudiantes note Orléans 8/10 sur le critère du logement et la place parmi les 7 villes sur 44 où il est plus facile de se loger[11].
- Le baromètre des loyers produit par le site *logement-etudiant.fr*[12] place Orléans en 5e position des villes universitaires les moins chères.

La situation pourrait toutefois évoluer vers davantage de tension avec la hausse prévue des effectifs étudiants et les modifications de localisation des établissements. Cela pourrait faire augmenter les prix des loyers, rendant l'accès à un logement digne plus difficile dans certains secteurs. D'où la nécessité d'observer attentivement comment les étudiants se logent et d'anticiper les évolutions à venir.

Compter entre 24 000 et 26 000 étudiants en 2026, cela signifie voir l'effectif augmenter de 700 à 900 inscrits chaque année à partir de 2018.

Si le mode d'hébergement demeure le même, il est possible d'extrapoler la part de chacun. Par exemple, cela engendre un besoin supplémentaire de logement spécifique de l'ordre de 70 à 90 par an, soit a minima une résidence de 100 places tous les 5 ans au rythme tendanciel local.

LE TAUX DE PRESSION SUR LE LOGEMENT SOCIAL POUR LES ÉTUDIANTS ET APPRENTIS

LES ÉTUDIANTS ET APPRENTIS LOGÉS DANS LE PARC SOCIAL SONT PEU NOMBREUX. LE TAUX DE PRESSION (RATIO DEMANDES/ATTRIBUTIONS) AUGMENTE LÉGÈREMENT ET RESTE PROCHE DE 1, CE QUI EST TRÈS FAIBLE. IL A AUGMENTÉ EN 2019 DU FAIT D'UNE BAISSE DES ATTRIBUTIONS.

Taux de pression : ratio des demandes sur les attributions de logement social à des étudiants et apprentis
(Source : Maison de l'Habitat)

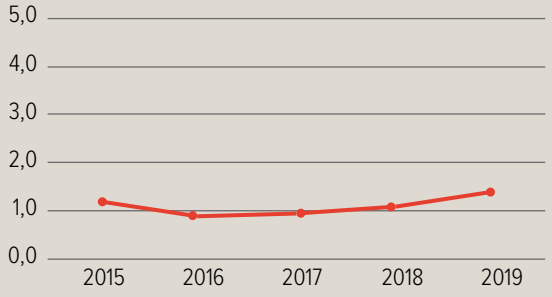

[10] 7e métropole sur 22 dans le métroscope 2020 avec un rapport entre demandes et attributions de logements sociaux en 2017 égale à 2,9
http://www.fnau.org/wp-content/uploads/2020/05/metroscope-2020-web-bd.pdf

[11] *https://www.letudiant.fr/palmares/palmares-des-villes-etudiantes/cadre-de-vie.html#indicateurs=905618&criterias*
il est possible d'observer chaque critère de classement isolément.

[12] *https://www.location-etudiant.fr/barometre_loyers_2018.php*

QUELS LEVIERS POUR MAINTENIR UN ACCÈS FACILE AU LOGEMENT ?

Plusieurs options sont envisageables et il appartiendra aux acteurs locaux de déterminer la part de l'effort porté par chacun d'eux.

À BESOIN SPÉCIFIQUE, OFFRE SPÉCIFIQUE

Il est possible de construire une ou plusieurs résidences universitaires (CROUS/privée) proches du centre-ville. Le déplacement de la composante DEG peut à elle seule justifier la construction d'une nouvelle résidence CROUS (250 logements). En effet, le logement spécifique demeure une partie de la réponse, notamment dans sa dimension sociale.

À BESOIN SUPPLÉMENTAIRE, OFFRE COMPLÉMENTAIRE

Les étudiants n'étant pas les seuls occupants de logements et puisqu'ils n'occupent pas tous des logements spécifiques, l'action peut se porter sur la construction de logements ordinaires qui ont l'avantage d'être polyvalents. Dans cette optique, c'est la politique du logement en général qui répond à l'ensemble de la demande, y compris celle des étudiants.

À BESOIN SUPPLÉMENTAIRE, OFFRE RENOUVELÉE

La construction n'est pas la seule réponse possible à l'accroissement de la demande. La tension peut inciter à la rénovation des résidences les plus anciennes, mais aussi à une diminution de la vacance dans le parc privé (après rénovation). L'accueil de formations nouvelles peut orienter le besoin vers des logements de plus grand standing ou au contraire plus abordables ou « sociaux » selon le type de formation.

DES BESOINS NOUVEAUX

Le développement de l'alternance, des stages, des semestres à l'étranger, peut induire des besoins de logements différents, plus fragmentaires. Des étudiants se logent déjà aujourd'hui dans des hôtels ou des logements en location de courte durée, type Airbnb. Des formules étudiantes sont peut-être envisageables, soit avec des tarifs spécifiques, soit par des offres de locations dédiées (pour des questions de voisinage notamment). Une formule hôtel étudiant s'approchant des auberges de jeunesse pourraient répondre à ces modifications des pratiques.

DES SERVICES FACILITATEURS

La collectivité et les établissements peuvent accompagner les étudiants et les propriétaires bailleurs en facilitant leur mise en relation. À l'image d'autres initiatives, il est possible de créer un label pour donner de la visibilité à des propriétaires proposant des locations à des étudiants satisfaisant un cahier des charges (localisation, loyer, qualité, ...). Ces dispositifs permettent en retour une meilleure connaissance du marché privé.

DES INTERROGATIONS NOUVELLES

La dématérialisation de l'enseignement peut conduire à une diminution des temps de formation en présentiel. Cela oblige à beaucoup de précaution et modestie sur l'avenir. Les caractéristiques des logements en résidences universitaires (promiscuité, exiguïté, espaces et services mutualisés, absence d'extérieur privatif) ont démontré qu'ils pouvaient être inadéquats dans ces circonstances. Ces deux enseignements relativisent les projections de besoin de logements et la pertinence de l'offre spécifique actuelle.

La qualité d'accueil des étudiants est primordiale pour le développement de l'enseignement supérieur et la recherche. Il s'agit d'attirer les talents pour les former et de former sur place les talents de la jeunesse locale. L'excellence des formations est essentielle à ce processus, mais pas suffisante. Université et cosmopolitisme vont de pair. C'est aussi en brassant les cultures et en croisant des parcours diversifiés que l'enseignement supérieur produit des classes créatives, les innovateurs de demain. Des logements de qualité, bien situés, bien desservi et à des prix raisonnables sont des critères essentiels au choix d'étudier à Orléans, plutôt qu'ailleurs.

COVID19–VERS UN CHANGEMENT DE PARADIGME DE L'ENSEIGNEMENT... ET DU LOGEMENT ÉTUDIANT ?

La crise sanitaire a montré les limites d'une certaine typologie de logement étudiant. Des étudiants, étrangers pour certains, se sont retrouvés confinés dans des chambres exiguës, pendant que d'autres, en mesure de le faire, ont quitté leur logement d'étude pour vivre un confinement dans des conditions plus confortables dans leur logement familial.

Le confinement a rendu visible la précarité sociale des étudiants isolés confinés dans leurs chambres et rencontrant parfois des difficultés d'approvisionnement en nourriture et/ou d'accès au numérique.

La généralisation de l'enseignement à distance mais également le développement de l'apprentissage, la mobilité internationale des étudiants, la recherche d'habitat comme outil de socialisation, les évolutions de mode de construction, etc. réinterrogent les modes d'habitat des étudiants.

Les acteurs du logement étudiant ont à inventer ces nouveaux logements répondant aux nouveaux besoins des étudiants et des villes durable.

PROSPECTIVE ET LABELLISATION OTLE

Le diagnostic étant posé, c'est la phase de prospective qu'il convient désormais d'engager dans cet observatoire. Cette prospective vise à faire émerger des scénarios de production et de localisation de logements étudiants au regard du contexte local (migrations induites par la nouvelle offre de formation en centre-ville, offre existante de logements et présence d'équipements et d'aménités métropolitaines).

En cohérence avec la démarche de labellisation portée par la FNAU, l'OTLE d'Orléans Métropole serait également enrichi de nouveaux indicateurs. Ils seraient ici relatifs aux sujets émergents en matière de logement étudiant (dispositif VISALE, habitat intergénérationnel, transition étudiant - jeune actif, etc.).

Une analyse qualitative des besoins étudiants serait aussi engagée sous la forme d'une enquête permettant d'affiner leurs modes d'habiter actuels et à venir.

Afin de consacrer la pérennité de cet observatoire, les travaux à engager devront être déclinés dans un programme sur trois ans. Ce programme permettra ainsi à l'OTLE d'Orléans Métropole d'être labellisé pour les trois années à venir.

ÉDITION CORRIGÉE
DÉCEMBRE 2020

MERCI AUX PARTENAIRES DE L'OBSERVATOIRE !

ÉTAT :
Rectorat, DREAL, DDT.

COLLECTIVITÉS LOCALES :
Conseil Régional, Orléans Métropole.

ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR :
Université, CROUS, ISC, ESCEM, ESAD, CESI, IFPM, Association étudiante (O Campus).

ACTEURS DU LOGEMENT :
Résidence de l'Orléanais, Union Sociale pour l'Habitat, Maison de l'Habitat, CRIJ, Fédération des promoteurs immobiliers (FNAIM), ADIL, Résidences Jeunes Acacias Colombier.

www.topos-urba.org

TOPOS
AGENCE D'URBANISME
DES TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS
6 bis Avenue Jean Zay
« Le Millénium »
45000 ORLÉANS
Tél . : 02 38 78 76 76
Mail : agence.urbanisme@topos-urba.org

ORLÉANS MÉTROPOLE

PROSPECTIVE OBSERVATION STRATÉGIE
topos AGENCE D'URBANISME TERRITOIRES DE L'ORLÉANAIS

HABITAT - POPULATION